

2018

DÉCHETS URBAINS

SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL

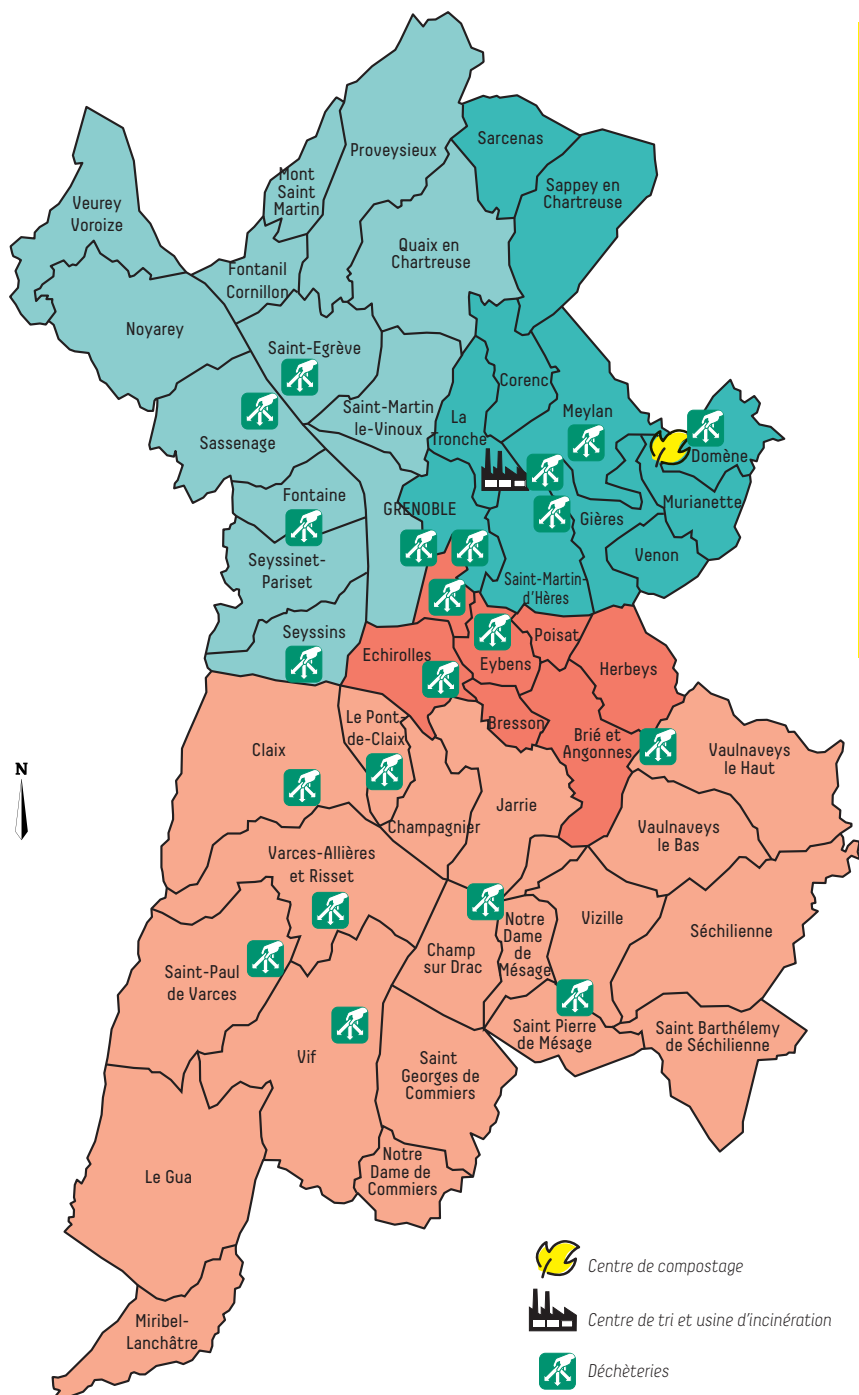
sur la qualité et le prix du service
public de collecte, de traitement et
de valorisation des déchets urbains

 **GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**

**PLUS
DE VRAC**

=

**MOINS
DE DÉCHETS**



450 049
HABITANTS

532 KG

DE DÉCHETS
PRODUITS
PAR HABITANT
EN 2018

TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE 48,8% / ÉNERGÉTIQUE 42,9%

49 COMMUNES

8 KG DE DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR SECONDE SUR LE
TERRITOIRE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Focus sur les faits marquants

CERTIFICATION ISO 9001 DE LA COMPÉTENCE DÉCHETS

Lancée en 2015 sur l'ensemble du périmètre prévention, collecte et traitement des déchets, cette démarche de management par la qualité a été officiellement reconnue par l'AFNOR fin 2018. Regroupant 14 processus opérationnels et supports, cette dynamique d'amélioration continue place Grenoble-Alpes Métropole parmi les premières collectivités en France à s'engager sur ce type de démarche pour la compétence déchets.

COOPÉRATION SUD-ISERE POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS

Associées dès le début à la co-construction du Schéma Directeur Déchets 2020-2030, et après plusieurs années de travail sur la définition de nos objectifs communs en matière de réduction et de valorisation des déchets, les collectivités du SUD-ISERE ont décidé de renforcer leur volonté de coopération pour l'investissement des deux outils industriels de traitement (centre de tri et UIVE). Deux conventions de groupement de commande ont été signées en octobre 2018. Ce partenariat va permettre aux collectivités d'investir ensemble sur la reconstruction des usines, de mutualiser les coûts, limiter les risques industriels et sécuriser les capacités à traiter les gisements pour les années à venir.

PLAN D' ACTIONS COMPOSTEURS

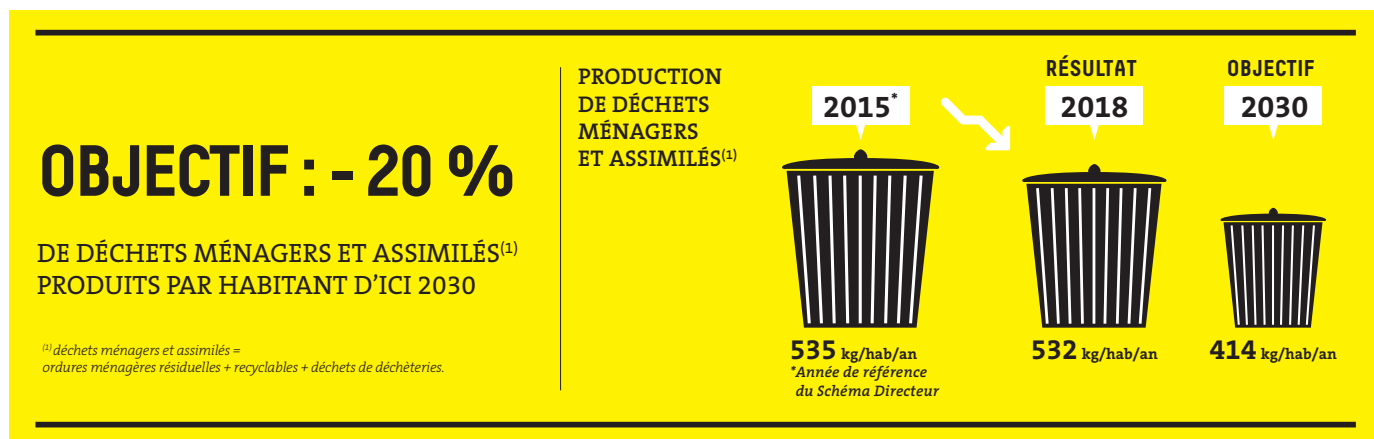
Un des axes forts du schéma directeur déchets est de détourner et/ou collecter les déchets alimentaires du territoire. Un zonage du territoire a permis de définir les zones de collecte en porte-à-porte (habitat collectif dense) et de compostage (habitat pavillonnaire et/ou rural de montagne). Pour inciter les habitants à composter leurs déchets végétaux... la collectivité a délibéré la mise à disposition gratuite de composteurs en avril 2018. Cette décision a permis d'augmenter de près de 300% la pratique en 2018.

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Issue de la fusion de la déchèterie de Gières et de Saint-Martin-d'Hères cette déchèterie « nouvelle génération » fait partie des 5 projets actuellement en cours sur le territoire de la Métropole (Echirolles, Varcis-Allières-et-Risset, Sassenage, Grenoble-Jacquard). Plus spacieuse, elle permet de répondre aux évolutions réglementaires en matière de tri, tout en garantissant des conditions de travail et d'accueil optimales. Elle a ouvert ses portes en septembre 2018.

Prévention et économie circulaire

L'OBJECTIF GLOBAL DE RÉDUCTION DU SCHÉMA DIRECTEUR DÉCHETS



LES PRINCIPALES ACTIONS 2018

Développer la gestion locale des déchets alimentaires et des déchets verts

- 50 ateliers (compostage et jardinage au naturel / lombricompostage)
- 136 sites de compostage partagé (dont 14 nouveaux en 2018)
- 3 305 composteurs et 483 lombricomposteurs mis à disposition

Favoriser le réemploi et la réparation

- 7 ressourceries itinérantes
- 57,5 tonnes de déchets réemployés dans les 3 chalets du réemploi
- 1 collecte événementielle de vélos en déchèteries
- 1 expérimentation de collecte de textile

Agir contre le gaspillage alimentaire

- 27 animations anti gaspillage alimentaire en milieu scolaire ou sur les marchés
- Projet 1000 écoles contre le gaspillage alimentaire :
 - 20 communes / 53 écoles engagées et accompagnées
 - 600 kg de déchets évités / an / école (-23% de gaspillage)

Favoriser l'économie circulaire

- 1 nouveau Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) subventionné par l'ADEME pendant 3 ans
- 1 événement dédié aux professionnels : « Les rencontres de l'économie circulaire » le 6/11/2018

La collecte et le traitement des déchets

86 BENNES À ORDURES MÉNAGÈRES

21 DÉCHÈTERIES | 1 140 COLONNES À VERRE

REDEVANCE SPÉCIALE

1 103 ÉTABLISSEMENTS ASSUJÉTIS
2 450 940 €

ZOOM SUR LES DÉCHÈTERIES

Les tonnages collectés en déchèteries connaissent une légère baisse de 2 % par rapport à 2017, et représentent 44 % du tonnage total collecté sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole. Ce résultat se situe très au-dessus de la moyenne des collectivités de taille identique. Il est probablement permis par un réseau de déchèteries particulièrement dense et par le service rendu aux services communaux et à l'activité économique.

TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

	Valeurs en Tonnes	2018	2017
Valorisation matière	Gravats	26 861	51 283
	Bois	8 257	
	Métaux	3 861	
	DEEE	2 190	
	Mobilier	5 342	
	Cartons	1 924	
	Papiers	453	
	Encombrants	1 653	
	Plâtre	358	
	Textile	295	
	Huile de friture	28	
	Polystyrène	24	
	Capsule café métallique	30	
Cartouches encre	3		
Laine de verre	4		
Valorisation énergétique	Encombrants	9 599	12 097
	Incinérables	1 863	
	Pneus	507	
	Huile de vidange	123	
CSDU II	Encombrants	16 379	16 658
CSDU II avec Alvéole spécifique	Amiante	279	
Traitement Physico-Chimique puis Incinération	DMS	547	633
	Batteries	65	
	Piles	21	
Compostage	Déchets Verts	24 736	24 736
TOTAL		105 407	105 407

TONNAGES COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

Type de déchets	en tonnes	en kg/an/hab	Evolution 2017 / 2018
Ordures Ménagères Résiduelles	86 961 (36%)	193	-0,2%
Emballages et Papiers	29 018 (12%)	64	4,3%
Déchets alimentaires	271	/	/
Verre	10 791 (5%)	24	4,3%
Déchets de déchèteries	105 407 (44%)	234	-2,1%
Divers (OM brutes, DIB, PU...)	6 794 (3%)	15	3,8%
TOTAL	239 242	532	-0,1%

OÙ VONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

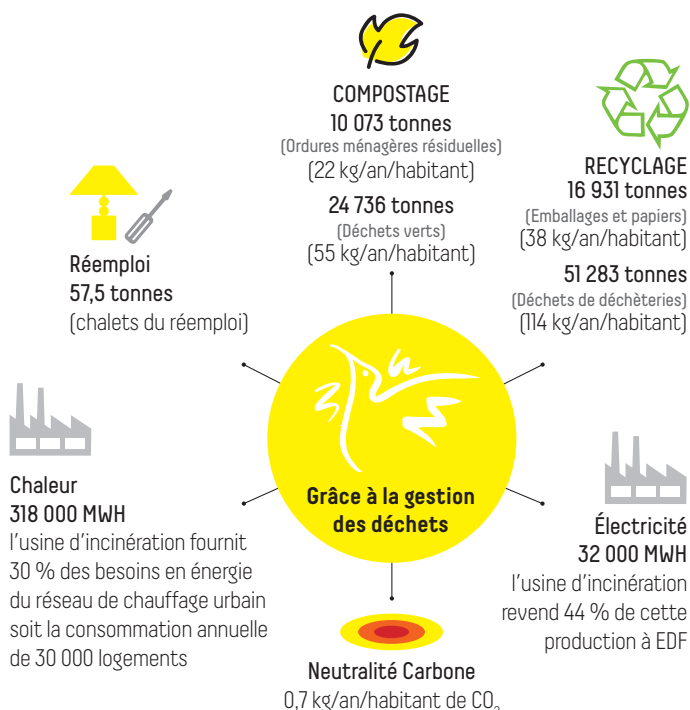
RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS MODES DE VALORISATION



91,7% des déchets collectés et traités par Grenoble-Alpes Métropole sont valorisés, soit une valorisation en hausse par rapport à 2017.

2017	2018	
22,4%	23,1%	Recyclage
14,4%	14,4%	Compostage
12,8%	11,3%	Valorisation B.T.P. (gravats)
39,8%	42,9%	Valorisation énergétique
10,6%	8,3%	Stockage

84 % des déchets issus de déchèteries sont valorisés.



Communication, animation et relation aux usagers

14 716 APPELS REÇUS ET TRAITÉS AU NUMÉRO VERT

128145 visiteurs des outils web « déchets » (pages déchets du site lametro.fr, site moinsjeter.fr et page Facebook associée)

140 VISITES DU CENTRE DE TRI ATHANOR SOIT **3 348 VISITEURS** (DONT 65 % DE SCOLAIRES)

463 ANIMATIONS SCOLAIRES

LE PRINTEMPS DU TRI

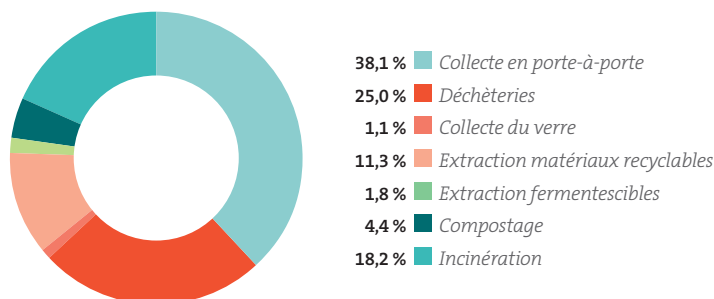
Dans le cadre de la campagne « Jeter moins, trier plus, faire face ! », afin de sensibiliser les habitants au tri et à la réduction des déchets, la Métropole a organisé du 25 au 29 avril 2018 l'opération « Le printemps du tri ». Place Félix Poulat à Grenoble, un stand animé par les messagers du tri, une sculpture de 4 mètres de haut et de 16 tonnes composée d'une vingtaine



de balles de bouteilles plastiques et une troupe de comédiens ont permis d'interpeller les passants sur les quantités de déchets générés et la réalité du recyclage.

Les indicateurs financiers

RÉPARTITION COÛT DE FONCTIONNEMENT 2018



Le coût du service public d'enlèvement et de traitement des déchets qui s'élève à 64,9 M€ est principalement couvert par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), qui représente un montant de 50,5 M€.

Il est également financé par :

- des recettes liées à la revente de matériaux (papiers, cartons, métaux, plastiques, verre) collectés en porte-à-porte, en point d'apport volontaire et dans les déchèteries,
 - les recettes versées par les organismes Citeo (Eco-Emballages et Ecofolio), Eco Mobilier et Eco- Système dans le cadre des règles et des objectifs fixés pour améliorer la valorisation des déchets,
 - la production d'énergie liée à l'incinération des déchets,
 - la redevance spéciale,
 - la facturation aux artisans et commerçants en déchèteries.
- Ces recettes d'activités du service s'élèvent à 13,5 M€. Par ailleurs, le budget général de la Métropole verse une participation pour un montant de 3 M€.

55 905 328 €
DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

124 € PAR HABITANT (HORS PROVISION POUR TRAVAUX) DONT



RÉPARTITION DES RECETTES 2017

